

Une baisse de longue durée suivie d'une importante remontée

Cette victimation ne touche qu'une petite fraction des ménages de France métropolitaine : dans aucune enquête, elle n'a atteint 5% pour une période de deux ans et maintenant ce taux est tombé un peu en-dessous de 4% (tableau 1). Certes, chaque ménage peut être cambriolé plus d'une fois en deux ans, mais le nombre moyen de cambriolages pour cette période biennale est lui-même tombé de 1,27 (1994-95) à 1,12 (2016-2017)¹, de sorte que le nombre de cambriolages pour 100 ménages est passé de 5,92 au milieu des années 1980, à 4,41 en 2016-2017.

Tableau 1 : Cambriolages de la résidence principale, enquêtes nationales 1984-2017

	% de ménages cambriolés dans la population (prévalence)	nombre moyen de cambriolages par ménage (multivictimation)	% de cambriolages dans la population (incidence)
CESDIP 1984-85	4,66	1,27	5,92
EPCV 1994-95	3,54	1,27	4,48
EPCV 1995-96	3,57	1,32	4,70
EPCV 1996-97	3,16	1,26	3,98
EPCV 1997-98	2,71	1,21	3,28
EPCV 1998-99	2,72	1,22	3,31
EPCV 1999-2000	2,53	1,24	3,14
EPCV 2000-01	2,45	1,15	2,83
EPCV 2001-02	2,79	1,21	3,38
EPCV 2002-03	2,88	1,19	3,42
EPCV 2003-04	2,31	1,23	2,84
EPCV 2004-05	2,26	1,17	2,65
CVS 2005-06	3,06	1,15	3,50
CVS 2006-07	3,05	1,12	3,42
CVS 2007-08	2,75	1,18	3,24
CVS 2008-09	3,00	1,11	3,32
CVS 2009-10	3,17	1,12	3,55
CVS 2010-11	3,36	1,16	3,91
CVS 2011-12	3,34	1,15	3,85
CVS 2012-13	3,80	1,15	4,35
CVS 2013-14	3,69	1,18	4,36
CVS 2014-15	3,38	1,14	3,85
CVS 2015-16	3,42	1,14	3,90
CVS 2016-17	3,92	1,12	4,41

Source : CESDIP, INSEE

Champ : France métropolitaine

Toutefois cette tendance globale se décompose en une baisse importante de cette victimation du milieu de la décennie 1990 au milieu de la suivante, suivie d'une remontée qui ramène aux valeurs observées en 1994-95.

Une comparaison entre l'enquête CESDIP du milieu des années 1980 et la première enquête EPCV de l'INSEE avait montré que la baisse avait débuté par une certaine résorption des taux très élevés qui caractérisaient l'agglomération parisienne en début de période : le pourcentage de ménages cambriolés était passé en une décennie de 14,5 à 5 à Paris et de 11,2 à 5,5 en petite couronne².

¹ Si l'on s'abstenait de pratiquer la troncature [$>3=4$], le nombre moyen de cambriolages en deux ans ne passerait sur la dernière enquête (2016-2017) que de 1,12 à 1,11.

² Robert *et al.*, 1999, 272. L'importance des variations observées dépasse ce qui pourrait être attribué aux différences de protocole entre les deux enquêtes.

Dans nombre de pays industrialisés d'Europe, la longue croissance des atteintes aux biens – notamment des cambriolages – qui a accompagné la mise en place des sociétés de consommation finit par s'essouffler, se stabiliser, voire amorcer une décline plus ou moins tard au cours des décennies 1990 ou 2000³. Les explications avancées pour rendre compte de cette évolution globale sont de natures diverses : démographiques, se référant à la récente baisse dans la population de la part des jeunes, qui sont les auteurs les plus courants de ces atteintes, baisse encore plus marquée en Europe qu'ailleurs dans le monde ; techniques, la diffusion importante des dispositifs de protection rendant le cambriolage plus difficile ; politiques, les questions de sécurité étant devenues des enjeux suffisants pour que les gouvernements y consacrent des politiques de répression qui peuvent avoir exercé leurs effets ; sociales, qui pointent les stratégies par lesquelles certains groupes sociaux, notamment à travers les mécanismes sélectifs du marché immobilier, réussissent à se mettre à bonne distance spatiale du risque (séparatisme social)⁴. En France, le maintien d'une natalité vigoureuse rend l'explication démographique moins crédible qu'ailleurs ; l'extrême faiblesse du taux d'élucidation des cambriolages⁵ exclut que l'action policière puisse rendre compte de la période de baisse. *A priori*, il faut plutôt l'expliquer par le développement des dispositifs de protection des logements contre les intrusions et peut-être par le séparatisme social.

Mais le mouvement de baisse semble maintenant interrompu : le tableau 1 laisse voir un retournement de tendance depuis le milieu des années 2000. On observe un saut en 2005-06, quand les EPCV sont remplacées par les CVS. De 1994-95 à 2002-03 la question était *Votre logement a-t-il été cambriolé en n-2 ou n-1 ?* En 2003-04 et 2004-05 elle était devenue *Avez-vous été victime du cambriolage de votre logement (résidence principale) ?* Depuis 2005-06, on demande *Avez-vous été victime d'un cambriolage ou d'une tentative de cambriolage de votre logement ?* L'introduction explicite de la tentative dans la question s'est accompagnée d'une hausse immédiate de l'ensemble des cambriolages mais les cambriolages réussis, eux, ont poursuivi leur baisse : cette modification de la question semble bien avoir incliné les enquêtés à mentionner les tentatives plus systématiquement. Toutefois, à partir de 2008-09, même les cambriolages réussis se sont mis à croître au moins jusqu'en 2012-13.

La difficulté que nous avons eue à nous prononcer sur le retournement de tendance et son point de départ illustre l'importance de la stabilité des protocoles d'enquêtes, sans laquelle on peine à décider s'il faut attribuer une variation observée à un changement des phénomènes que l'on prétend mesurer ou à l'instabilité de l'instrument de mesure. Dans cette perspective, les enquêtes franciliennes fournissent un point de vue plus assuré : elles portent sur des échantillons importants, représentatifs d'une population de presque un cinquième de la population métropolitaine, et leur protocole n'a jamais été modifié⁶. Leur mise en série – qui ne porte malheureusement que sur la dernière décennie de la période observée au plan national – indique un mouvement de hausse jusqu'aux années 2005-06 (figure 1), après lesquelles s'amorce une baisse jusqu'en 2009-10, suivie d'une vive hausse (maintenant interrompue) en fin de période. La courbe des cambriolages réussis suit le même mouvement que l'ensemble des cambriolages.

Ceci dit, les données franciliennes affichent toujours des taux de prévalence supérieurs aux résultats nationaux. Malgré la diminution des taux parisiens relevée entre le milieu des années 1980 et celui des années 1990, il reste vrai que le cambriolage affecte beaucoup plus l'Île-de-France que l'ensemble de la France métropolitaine.

Il est encore intéressant de noter que la plupart des résultats recueillis pour 2003-04 dans des communes de la banlieue Nord (Aulnay-sous-Bois, Aubervilliers, Saint-Denis) se situaient au-

³ Pour des données européennes, voir van Dijk *et al.* 2007, p. 249 ss.

⁴ Pour une analyse de ces évolutions à dimension européenne, voir Zauberman, 2010.

⁵ Entre 1987 et 2014, ce taux d'élucidation n'a jamais dépassé 12%.

⁶ La question est : *Quelqu'un a-t-il pénétré chez vous sans autorisation, ou tenté de le faire et volé quelque chose ou essayé de le faire [...] ?*

dessus du niveau national mais en dessous du niveau régional ce qui veut dire que l'acmé du cambriolage francilien se situait ailleurs que dans ces communes de Seine-Saint-Denis : le croisement avec les diverses zones du territoire régional montre qu'au long des dix enquêtes qui y ont été menées depuis 2001, c'est systématiquement Paris même qui affiche les prévalences les plus élevées pour cette victimation. Enfin des scores très élevés avaient été relevés à Amiens à la fin des années 1990 et à Gonesse au milieu de la décennie suivante. Ils semblent dus à une proportion exceptionnellement forte de tentatives.

En résumé, le cambriolage a fortement diminué par rapport à son niveau des années 1980, mais il est reparti à la hausse en fin de période.

Références

- ROBERT PH., ZAUBERMAN R., POTTIER M.L., LAGRANGE H., 1999, Mesurer le crime. Entre statistiques de police et enquêtes de victimation, *Revue française de sociologie*, 40, 2, 255-294.
- VAN DIJK J.J.M., VAN KESTEREN J., SMIT P., 2007, *Criminal Victimization in International Perspective. Key Findings from the 2004-2005 ICVS and EU ICS*, Den Haag, WODC-Tilburg University-UNICRI-UNODC.
- ZAUBERMAN R., 2010, La délinquance contre les biens : réflexions sur les travaux européens, *Criminologie* 43, 2, 219-246.